



VILLE DE SHANNON
Province de Québec

AVIS PUBLIC
RÈGLEMENTS NUMÉROS 680-22 ET 683-22

AVIS DE PROMULGATION

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE SHANNON :

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, Directeur général par intérim, trésorier et greffier de la Ville, que le Conseil a adopté lors de la séance ordinaire tenue le 2 mai 2022, les règlements suivants :

Règlement numéro 680-22 modifiant le Règlement de zonage (601-18) de manière à y modifier plusieurs articles et annexes

Règlement numéro 683-22 modifiant le Règlement de lotissement (602-18) de manière à apporter des modifications aux normes de lotissement pour les terrains accueillant l'usage meublé touristique

Les intéressés pourront consulter lesdits règlements sur le site Internet à www.shannon.ca .

Lesdits règlements entreront en vigueur conformément à la Loi.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

JE, soussigné Sylvain Déry, directeur général par intérim, trésorier et greffier de la Ville de Shannon, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus, le 16 juin 2022 conformément à la Loi.

FAIT À SHANNON, QUÉBEC CE 16^e JOUR DE JUIN 2022

Le directeur général par intérim, trésorier et greffier,
Sylvain Déry, avocat, MBA,
doctorant en administration publique, OMA